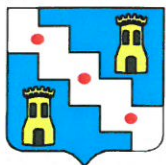


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 9 – Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Liliane DENIS.

Absents excusés : Florian DOUHERET, Louis PASCUAL pouvoir donné à Liliane DENIS, Sophie DOURS pouvoir donné à Frédéric PAULOIS.

Date de convocation : 21 mars 2023

OBJET : Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 €

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la réfection du mur de la cour d'école et présente le devis de l'entreprise Idéal Façade, de 4042,20 €, pour ces travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ce devis et de régler la facture afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Idéal Façade et à régler la facture afférente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture